

Toutes les familles doivent recevoir le journal local. C'est un devoir.

Abonnement \$1.50 par Année

L'Echo du St-Maurice



Tarif des ANNONCES

1ère ins., 12c. la lg.
2e ins., 7c. la lg.
mesure agate

Prix spéciaux pour annonces à long terme

La Cie de Publication du St-Maurice, Limitée, Prop.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ELZ. DALLAIRE, Directeur.

L'Election de Prince-Albert

Le Premier-Ministre écrase son adversaire sous une majorité de 8,000 voix

Le comté de Prince-Albert, dans la Saskatchewan, a élu, lundi, le premier-ministre du Canada, l'honorable Mackenzie-King par une écrasante majorité.

Les conservateurs qui avaient suscité en dessous la candidature soit disant indépendante de M. Burgess en sont quittes pour avoir perdu leur temps et leur argent. Leur candidat a été enterré sous une avalanche de votes et il perd même son dépôt.

Le premier-ministre a donc remporté une grande victoire. Ses adversaires qui n'ont pas voulu respecter la coutume et laisser élire le premier-ministre sans opposition, sont dans la confusion. Ils espéraient sinon le battre, au moins réduire la majorité et se servir du résultat pour déprécier M. King et sa politique.

Si M. King n'avait eu que quelques centaines de voix, les bleus auraient chanté victoire. Le résultat eut été exploité contre le gouvernement.

Mais enterrés sous un déluge de votes, les adversaires de M. King n'ont qu'à se cacher.

Le verdict de Prince-Albert est une approbation éclatante de la politique du gouvernement, puisque la campagne électorale s'est faite sur le Discours du Trône. Et ce verdict réléte, on peut le présumer, le sentiment général de tout l'Ouest canadien.

L'Hon. M. King fera dans quelques jours son entrée triomphale à la Chambre des Communes. Son attitude depuis sa défaite dans York-nord aux élections générales l'a grandi. Quelle différence entre sa conduite et celle de M. Meighen, battu en 1921!

M. King aurait pu se faire élire de suite après sa défaite. Il a préféré, en homme respectueux des principes constitutionnels, attendre l'opinion du parlement. Et quand les représentants du peuple eurent voté confiance en lui, c'est alors seulement qu'il songea à se faire réélire.

Nous ne pouvons qu'admirer la conduite si digne du premier-ministre, et ses partisans ont raison d'en être fiers.

Le vote de Prince-Albert pourrait bien ralentir l'ardeur des conservateurs qui réclament depuis un mois de nouvelles élections générales.

Si le peuple avait aujourd'hui l'occasion de se prononcer de nouveau, M. Meighen verrait comment est appréciée l'observation systématique qui se pratique depuis l'ouverture de la session, laquelle cause un tort incalculable au pays à part qu'elle coûte inutilement \$35,000 par jour.

PROJETS DU CANADIEN NATIONAL A GRAND'MERE

Ce qui en est de la rumeur publiée par les journaux, et ce qui pourrait être tenté.

Les journaux quotidiens ont annoncés la semaine dernière qu'il était probable que le Canadien-National allait changer son tracé à Grand'Mère et qu'il construirait une gare, quelque part sur la rue St-Maurice.

Ce changement, toujours d'après la rumeur serait nécessaire par le besoin de redresser la voie, éviter la courbe entre Grand'Mère et Garneau et la montée qui est un désavantage considérable pour le trafic toujours de plus en plus important sur cette voie ferrée.

D'après les journaux, le Canadien National projeterait de traverser la ville, en passant non loin de l'Hôpital Laurentide avec un pont sur la St-Maurice qui partirait de la rue de La Roche pour aboutir de l'autre côté de la rivière St-Maurice près de l'écluse de la compagnie.

La Chambre de Commerce de Grand'Mère, par une résolution a demandé récemment aux autorités du Canadien National une nouvelle gare, convenable pour la ville.

On nous assure que Sir Henry Thornton a répondu que les chemins de fer nationaux se proposaient de construire une gare sur la côte, mais que vu que ce projet ne pourrait être réalisé d'ici à quelques années, la gare actuelle allait être améliorée pour donner satisfaction au public voyageur.

Comme on le voit la rumeur telle que publiée par les journaux perd un peu de son importance, mais il reste un fait acquis au crédit de la Chambre de Commerce, c'est que, grâce à son initiative, des améliorations vont être apportées à la gare actuelle. C'est le moins que nous pouvons espérer.

Et en plus, la lettre de Sir Henry, par sa déclaration quant à ses projets futurs ouvre la porte à des pourparlers qu'on aurait tort d'interrompre.

Si l'est admis par le président des chemins de fer nationaux que d'ici à quelques années, les importants changements dont il est question seront réalisés, qui sait s'il n'y aurait pas moyen d'avancer le projet, si la ville contribuait avec le Canadien-National pour bâtir le nouveau pont. Ce nouveau pont nécessaire pourrait être construit avec une voie carrossable et ceci résoudrait l'éternel problème du "pont de Grand'Mère".

Nous croyons que la ville serait heureuse d'entrer en pourparlers avec les autorités du Canadien-National pour réaliser ce projet le plus tôt possible.

Il devrait être assez facile dans ces conditions d'obtenir l'aide du gouvernement de Québec en faveur de cette entreprise.

Nous croyons que la Chambre de Commerce devrait continuer ses conversations à ce sujet avec les autorités du Canadien-National et le conseil de ville de son côté, ne devrait pas rester étranger à ce mouvement d'un intérêt capital pour la ville de Grand'Mère.

P.S. — Depuis que cet article a été écrit nous avons appris que les autorités de la Chambre de Commerce et de la cité ont communiqué avec M. Morazin, surintendant du Canadien-National à Québec, et qu'une délégation ira le rencontrer samedi pour discuter cette question.

La Fabrication de la Soie Artificielle

Le gouvernement de Québec est prêt à aider les industriels qui voudront développer cette industrie

Déclaration du Premier-Ministre

Nous avons à différentes reprises discuté la possibilité de la fabrication de la soie artificielle dans notre province. Et nous nous sommes demandé pourquoi nos manufacturiers de papier de la région ne tentaient-ils pas d'établir chez nous cette industrie nouvelle mais dont le marché est illimité.

Nous avons été heureux d'entendre l'honorable Alexandre Taschereau, au banquet des manufacturiers de pulpe et de papier, discuter cette question et promettre à ces derniers l'appui financier de la province pour l'établissement de manufactures de soie.

Notre vallée du St-Maurice qui possède les plus importantes usines de pulpe chimique est la contrée idéale pour l'établissement de cette industrie nouvelle. Nous avons tout ce qu'il faut: le bois qui est la matière première, l'énergie électrique à bon marché et la main-d'oeuvre.

La matière première des diverses soies artificielles est le bois ou le coton. Dans le cas du bois, les billes sont écorcées, lavées et réduites en menus copeaux qui sont mis à digérer comme dans la fabrication de la pulpe au sulfite. La pulpe que l'on obtient est blanchie, lavée et séchée; elle prend alors la forme d'une feuille épaisse. Les quatre procédés employant respectivement la Nitrocellulose, le Cuivre ammoniacal, l'Acétate et la Viscose ont certaines particularités communes. En principes les procédés sont semblables et ils ne diffèrent que par les opérations qu'exigent les bois et les réactions chimiques sur lesquelles ils sont tous basés. Les opérations suivantes sont communes aux quatre procédés: la cellulose est dissoute, puis filtrée, filée et lavée, et purifiée si nécessaire; pour obtenir le fin, on fait passer les diverses solutions sous une pression, considérable à travers une filière contenant des ouvertures dont chacune donne un filament d'une grande ténuité; ces filaments sont ensuite solidifiés selon les besoins des divers procédés et retordus de manière à former un fil.

Comme les chimistes et les techniciens l'avaient prédit, la soie artificielle s'est révélée très utile pour une foule d'usages qui avaient auparavant nécessité l'emploi de la soie naturelle, et son utilité augmente sans cesse. En 1924 la production totale s'est élevée à plus de 100,000,000 de livres, et il se fabrique actuellement presque deux fois plus de soie artificielle que de soie naturelle. Mêlée au coton, elle entre dans la fabrication de divers articles: sous-vêtements, bas, rubans, moire, peluche, étoffes velues, chaussures, gants, parapluies et tissu isolant pour canalisations électriques. On l'emploie seule pour faire des garnitures, des tissus élastiques, du satin, des tricots, des bas, des résilles, des dentelles, des rubans, des broderies. En outre, par suite de sa grande résistance à la friction, elle convient très bien pour la confection des doublures. Elle possède à un haut degré la faculté de sécher rapidement, et de plus se prête fort bien à la teinture.

La fabrication et l'utilisation de la soie artificielle offrent un immense champ de recherches. La matière première est abondante et les opérations mécaniques nécessaires pour la transformer en soie ne sont pas coûteuses.

M. Arthur Bettez prend part au débat sur l'adresse

Texte du Discours prononcé à la Chambre par notre Député

M. l'Orateur,

Nouveau venu dans cette Chambre, j'étais porté à écouter et à étudier plutôt qu'à critiquer ou à présenter des avis; mais on a fait tant de déclarations malveillantes et mensongères contre notre bonne vieille province de Québec, au sujet des dernières élections fédérales, que je crois de mon devoir de protester et de réfuter ces déclarations et, en même temps, de dire à la Chambre sur quel programme politique s'est faite la dernière élection dans ma province. Et, comme je désire être compris de tous les députés, j'essaierai, monsieur l'Orateur, de me servir d'une langue qui n'est pas ma langue maternelle.

Mais, avant de remplir ce devoir impérieux, je désire, monsieur l'Orateur, vous féliciter de votre réélection au poste fort important et délicat dont vous avez rempli les fonctions avec tant de tact, de dignité et d'habileté. J'éprouve également beaucoup de plaisir à féliciter mes collègues qui ont proposé et appuyé l'adresse en réponse au discours du trône. J'offre aussi mes félicitations au distingué leader intérimaire du Gouvernement qui a rempli si habilement ces importantes et difficiles fonctions pendant l'absence temporaire de notre chef éminent, absence qui, j'en suis convaincu, sera de courte durée.

Quant au programme politique que l'on a défendu dans ma province pendant la dernière campagne électorale, je dois vous dire, monsieur l'Orateur, que nous avons évité avec soin de discuter la conscription; nous avons été provoqués par nos adversaires. Pour la gouverne de l'honorable député de Kent,

Le confort bienfaisant

que procure une tasse de véritable

THE "SALADA"

est rendu doublement agréable par l'arome exquis du produit.

Etiquette brune, 75c. - Mélange Orange Pekoe, 85c.

N.-B. (M. Doucet), que l'on me permette de dire que l'on mentionna le mot de "conscription" pour la première fois à une assemblée considérable tenue dans la salle d'exercice de Trois-Rivières par les conservateurs, à l'occasion de la visite de M. Patenaude et de ses amis, généralement appelés par nos gens à cette époque: "le cirque Patenaude". C'est à cette réunion que M. Patenaude et ses amis accusèrent les libéraux d'avoir été cause de la conscription parce qu'ils s'étaient prononcés contre l'amendement Barrette. C'est ce jour-là que M. Patenaude déclara qu'il n'appuyait pas plus Meighen que King. Qu'on me permette de citer un passage du Nouvelliste, journal conservateur publié à Trois-Rivières. On y lit cette affiche:

L'hon. Mackenzie King, conscriptionniste.

Electeurs de Trois-Rivières-Saint-Maurice, qui voulez-vous comme premier ministre? Mackenzie King, le conscriptionniste, ou Patenaude, l'homme qui abandonna le gouvernement conservateur à propos de la question de conscription?

Comme je l'ai dit, il s'agit d'un journal conservateur. Je suis sûr, monsieur l'Orateur, que si mon adversaire conservateur dans la dernière lutte électorale n'avait pas donné aux électeurs l'impression que Patenaude n'avait rien à voir avec le chef de l'opposition, il aurait perdu son dépôt, comme mon autre adversaire. De cette façon, il réussit à le sauver par quelques centaines de suffrages seulement.

Quant aux déclarations de l'honorable député de Kent relativement à la nature de la campagne faite par les libéraux dans la province de Québec, je dois dire qu'il n'y a pas dans cette Chambre un député capable de faire des déclarations aussi fausses et malveillantes à part mon honorable collègue lui-même. Connaissant les sentiments des habitants de Québec, je suis sûr qu'ils refuteraient ces déclarations. Je ne me propose pas de le faire, mais j'affirme que mon honorable collègue mérite plus la pitié que le blâme. Je puis dire que les honorables députés de la gauche qui ont si généreusement applaudi le discours de l'honorable représentant de Kent ont maintenu dans cette Chambre les tactiques employées pendant la dernière campagne électorale. Mais qu'ils soient assurés que, tant qu'ils suivront cette ligne de conduite, ils n'auront jamais l'appui ni la confiance des électeurs de Québec, qui préfèrent juger les partis politiques d'après leurs actes plutôt que par leurs paroles. Ils croient qu'un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. Ils ont été si souvent trompés par nos amis conservateurs que l'on ne saurait les blâmer.

Les conservateurs se sont évertués à faire de la question du tarif un rideau pour voiler les méfaits de leurs anciens gouvernements, mais ils n'y ont pas réussi dans notre province. Pensent-ils que le Canada oubliera bientôt l'achat inconsidéré

(Suite à la page 2)

RAPPORT DU GERANT DE SHAWINIGA

Ce que fut l'administration des divers départements dans la cité, d'après le rapport de M. J. H. Valiquette.

Le rapport mensuel de M. J. H. Valiquette, gerant de la cité, révèle que la bibliothèque municipale a été visitée par 412 personnes durant le mois de décembre et 545 livres ont été prêtés pour lecture à domicile.

Département de la Voirie

Les dépenses totales du département de la Voirie ont été en décembre de \$1,043.72 comparé à \$1,446.95 en novembre dernier et à \$2,179.02 en décembre 1924. Ces dépenses comprennent une somme de \$469.46 qui a été appliquée à l'enlèvement des vidanges.

Comme dit plus haut, la diminution des dépenses de ce département en décembre 1925, comparé à celles du mois précédent aussi bien qu'à celles du mois correspondant de l'année 1924, doit être attribuée à la belle température que nous avons eue. Ceci nous a certainement aidé à rétablir l'équilibre des finances de ce département.

Durant le mois de décembre, l'ingénieur a été surtout occupé à la préparation des estimés en vue du prochain règlement d'emprunt.

Suivant votre autorisation, nous avons commencé en décembre la construction de vingt-quatre bancs additionnels pour les parcs.

Travaux permanents

Egoûts intercepteurs de la

5ième rue, commencé le 5 novembre 1925, non terminé.

Enlèvement des vidanges

Les hommes préposés à ce service ont enlevé: 243 voyages pesant environ 2000 lbs. dans les quartiers Nos. 1 et 2; 112 voyages pesant environ 1600 lbs. dans le quartier No. 3.

Département de l'Aqueduc

L'aqueduc a fonctionné d'une manière régulière durant le mois de décembre. Les dépenses pour l'entretien de ce service ont été de \$1,410.48 comparé à \$1,418.06 durant le mois précédent et à \$1,622.69 en décembre 1924.

Les pompes ont été opérées comme suit:

Quantité totale d'eau pompée: 32,753,000 galls. Quantité livrée à Baie Shawinigan: 1,688,000 galls. Service des incendies: 44,000 galls. Quantité livrée à l'usage domestique: 31,021,000 galls. Moyenne par tête par 24 heures: 81,000 galls.

D'après les analyses quotidiennes du Bureau Provincial d'Hygiène, pas un seul échantillon sur 88 soumis à l'analyse bactériologique ne contenait de coli-bacilles.

Département de Police et Santé

Le coût du service de la police, comprenant les salaires des constables et quelques autres dépenses administratives, ont été de \$1,801.95 en décembre. Pour le mois précédent ces dépenses avaient été de \$1,783.97 et de \$1,550.51 en décembre 1924.

Les activités du Chef de Police et des constables peuvent se résumer, comme suit, à part la routine ordinaire de leurs attributions:

Nombre d'appels à la police arrestations: 114; Personnes en état d'ivresse conduite à domicile: 7; Arrestations pour ivresse: 4; Mandats d'arrestation: 3; Mandats de perquisition: 1; Enfants retrouvés et remis aux parents: 4; Portes trouvées non fermées au cours de la nuit: 7; Plaintes pour vols: 2; Valeurs retrouvées: \$117.00; Animaux errants dans les rues: 3; Bref de sommation: 1; Lumières rapportées à Electric Service Corporation: 12; Billets sou du pauvre: 5669; Perception de la taxe du marché: \$168.45; Maisons placardées: 5; Maisons désinfectées: 4.

Hotel St-Louis

CHS. ED. PAGE, Prop.

L'un des meilleurs hôtels de la Région. Situé en plein centre de la ville des Trois-Rivières, dans le quartier des affaires. A proximité des Banques, des grands magasins, des garages, des maisons d'enseignement, de l'Evêché, du Palais de justice et de l'Hôtel-de-Ville.

Pension et chambres de première classe. Tout le confort que peuvent offrir les meilleures hôtelleries. Prix raisonnables.

Le rendez-vous des hommes d'affaires, des professionnels et des voyageurs de commerce.

A votre prochain voyage aux Trois-Rivières, allez diner au St-Louis. Bonne cuisine canadienne et service aussi parfait qu'il est possible de désirer.

Retenez votre chambre par téléphone

No 1580

TEL. BELL: 33

Heures de Bureau: 9 hrs. A.M. à 5 hrs. P.M.

LE SOIR:

Lundi, Mercredi et Vendredi de 7 à 8 heures

Dr J. R. HEBERT, D.D.S., L.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

SPECIALITE:

Extractions des dents et des nerfs dentaires absolument sans douleur.

SEUL POSSESSEUR DE L'ACAINE

71, Ave. de la Station, Shawinigan Falls

Gin Canadien Melchers Croix d'or



« Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

3 GRANDEURS DE FLACONS:
Gros: 42 onces \$3.80
Moyens: 26 onces 2.55
Petits: 10 onces 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co. Limited - Montréal

M. Arthur Bettez prend part au débat sur l'adresse

Texte du Discours prononcé à la Chambre par notre Député

(Suite de la 1ère page)

du chemin de fer du Grand-Tronc et du Nord-Canadien à un prix représentant plusieurs fois leur valeur, dans le seul but de plaire à des amis politiques ?

Un parti qui s'est rendu coupable d'actes aussi répréhensibles devrait au moins avoir la décence de ne pas exiger que ses successeurs paient en quatre ans ce qui prendra peut-être un siècle à payer. Monsieur l'Orateur, je ne veux pas dire que j'étais opposé à l'acquisition de ces chemins de fer à un prix raisonnable, seulement les conservateurs sont mal venus, aujourd'hui, de faire des reproches au Gouvernement, qui fait de son mieux pour arriver à équilibrer son budget des chemins de fer. Le moins qu'on puisse attendre d'eux, c'est leur appui, et non pas des bâtons dans les roues. Selon moi le Gouvernement est digne de louanges pour être parvenu à améliorer en si peu de temps ces chemins de fer. Ainsi je constate que les recettes de la semaine finissant le 31 janvier ont été de \$4,210,880, alors que, durant la période correspondante de l'année dernière, elles avaient été de \$3,781,673; c'est donc une augmentation de \$429,207.

Puisque j'en suis à traiter ce sujet, je vous dirai, monsieur l'Orateur, que mes électeurs se demandent ce qui empêche le Gouvernement de prolonger la voie du National-Canadien jusqu'à Trois-Rivières, la distance du point le plus rapproché n'étant que d'à peu près quinze milles. Je demanderais la même chose pour le Grand-Tronc, qui pourrait entrer dans notre ville par bac transbordeur si nous avions un nouveau quai, car celui de Doucet's Landing est une vraie honte. En ma qualité de maire de cette ville je vous avouerais franchement que ce n'est pas une belle réclame pour un gouvernement que d'avoir un quai

dans un état aussi pitoyable, surtout dans une localité où il y a un si gros trafic de bois et de voyageurs. Le Gouvernement, à la dernière session, a voté quelques millions pour Montréal et 5 millions pour Québec, mais sa générosité n'est pas allée jusqu'à Trois-Rivières. Notre ville se développe très vite, contribuant ainsi au progrès du pays. Que l'on prolonge jusque chez nous le service du National-Canadien et du Grand-Tronc et l'on ne fera pas seulement nous rendre justice, mais on donnera ainsi la chance au réseau national d'avoir sa part du trafic énorme dont le Pacifique-Canadien profite, trafic représentant de huit à dix millions de dollars chaque année. Non seulement ce serait là un heureux placement, mais cela finirait par faire taire les gens qui répètent que le Pacifique-Canadien gouverne à Ottawa. Quant à moi, je ne m'oppose nullement à ce que les autres parties du pays obtiennent ce dont ils ont besoin, mais il est grand temps que nous ayons notre part. Je tiens à rappeler à mes collègues que la ville des Trois-Rivières est la troisième place par l'importance dans notre province. Sa population est de 32,000 âmes, et elle pourrait bien atteindre 50,000 d'ici à cinq ans si le Gouvernement voulait faire droit à nos justes réclamations.

Je dirai, en parlant du tarif, que la politique libérale semble s'inspirer de l'idée de l'unité nationale; politique de concessions mutuelles, accordant à chaque province et à chaque classe sociale ce qu'elle a droit d'avoir. La politique du parti conservateur s'inspire surtout d'un tarif élevé, politique ne favorisant qu'un groupe social au détriment des autres. Elu dans mon comté comme candidat libéral avec une des majorités les plus considérables qui aient jamais été données, et cela en dépit du fait qu'un autre libéral et un partisan de Patenaude me faisaient la lutte, je dois déclarer que mon comté semble satisfait du tarif actuel. En effet, au cours des quelques années dernières le chiffre de notre population a plus que doublé. L'année dernière l'augmentation a été de 5,000 âmes. Sans cesse nos fabriques de papier ont agrandi leurs installations et elles les grandissent encore; c'est au point que la ville de Trois-Rivières est aujourd'hui le plus grand centre manufacturier de papier de l'Amérique. La production annuelle est d'environ 400,000 tonnes qui s'évalue à 27 ou 30 millions de dollars. Nous avons aussi des filatures, des fonderies, etc., et toutes semblent satisfaites du tarif actuel.

Le parti libéral dont son succès dans Québec au manque de sincérité des conservateurs de cette province. Notre population aime mieux donner son appui à un parti ayant une seule et même politique pour tout le pays, reconnaissant un seul chef et formant un seul groupe. Les conservateurs, semble-t-il, ont deux chefs et forment deux groupes, c'est-à-dire Patenaude pour Québec et le chef de l'opposition (le très honorable M. Meighen) pour les autres provinces. Les conservateurs prétendent avoir obtenu la majorité dans le pays, mais je ne crois pas qu'il aient le courage de réclamer comme des votes en leur faveur ceux donnés en faveur de Patenaude dans Québec. Tout le long de la campagne, les orateurs conservateurs dans Québec ont soutenu que Patenaude allait être premier ministre et que voter pour Patenaude, ce n'était pas voter pour le très honorable chef de l'opposition. Alors comment comprendre que les conservateurs puissent s'attribuer ces suffrages? La situation est aujourd'hui celle-ci: le parti libéral a une majorité de 72,000 sur les conservateurs. D'après la Gazette du 29 décembre dernier, chaque député libéral représente 12,539 électeurs; chaque député conservateur 12,535 et chaque député progressiste 11,304.

Le Gouvernement se propose maintenant de nommer une commission consultative du tarif. Je sais que la perfection n'est pas de ce monde, mais à en juger par la bonne volonté du Gouvernement, nous avons confiance que, s'il y a des remaniements à faire, il les effectuera après mûre réflexion. Plusieurs fabricants, y compris les gantiers de mon comté, se plaignent de la antidumping du tarif, et j'espère que le nouveau ministre des Douanes (M. Boivin) y verra. On m'a dit que dans plusieurs cas, à la faveur du tarif de préférence, des marchandises allemandes et d'autres pays étrangers entrent au pays sous étiquette anglaise. Nous devons veiller avec beaucoup de soin à empêcher l'importation de ces marchandises à la faveur du tarif de préférence, et si le Gouvernement y pourvoit, nos fabricants, je crois, seront satisfaits du tarif actuel.

Je demande au ministre intérimaire de l'Immigration, M. Stewart, de faire de son mieux pour rapatrier le plus grand nombre possible de Canadiens émigrés aux Etats-Unis. Le Gouvernement a montré sa bonne volonté touchant l'immigration dans le passé et j'ai confiance qu'il prendra des mesures pour amender la loi actuelle.

Quant aux chemins de fer, j'aimerais que le Gouvernement, et en particulier le ministre des Chemins de fer, si possible, se rendit à notre demande. Je comprends que le réseau national traverse une région où il n'y a pas de trafic. Nous avons un embranchement de ce réseau à quinze milles seulement de Trois-Rivières, et l'amélioration que nous demandons rémunérerait ce chemin de fer aussi bien qu'il nous servirait. Nous sommes aujourd'hui à la merci du Pacifique-Canadien, car c'est la seule ligne qui dessert notre ville.

Je félicite le Gouvernement des réformes apportées à la loi de l'impôt sur le revenu, mais je réclame une modification qui fasse payer la taxe au riche plutôt qu'au salarié, comme ça été le cas dans le passé. On m'apprend que les frais de perception de l'impôt absorbent presque la moitié des recettes. L'une des choses que je reproche au parti conservateur, ce sont les exemptions de taxes qu'il a accordées, en particulier aux profiteurs de guerre. Le gouvernement conservateur a émis des obligations exemptes d'impôts. Notre population est assez patriote, je crois, pour payer des taxes sur ces coupons d'obligations, mais je blâme le parti conservateur d'avoir fait cela. Je crois comprendre que quelques-unes des grandes compagnies agrandissent leurs usines par tout le pays pour se soustraire à l'impôt sur le revenu. Je prie le Gouvernement de veiller à ce qu'on ne se dérobe pas ainsi à l'obligation de payer les impôts.

Je tiens à féliciter l'honorable député de Winnipeg-Nord (M. Heaps). Je prie le Gouvernement de faire son possible pour remédier au chômage actuel et aussi pour présenter dans le plus bref délai un projet de pension aux vieillards.

Je recommande aussi une réglementation plus efficace du capital payé des grandes compagnies. On m'a dit que bien souvent le capital dilué rapportant dividendes est le double ou le triple du placement fait dans certaines compagnies, et qu'elles s'exemptent en même temps d'un impôt considérable sur le revenu. En général, je demande une amélioration de la loi de façon que les gens les plus en moyens payent l'impôt au lieu des salariés.

Ça toujours été la coutume du parti conservateur de contracter de grandes dettes indéfinissables, et il a toujours incombé au parti libéral de trouver les voies et moyens de les payer. Nos adversaires ont profité de l'absence de notre estimé chef pour lui reprocher violemment d'avoir gardé les rênes du pouvoir jusqu'à ce que le Parlement, ou la majorité des représentants élus, décidât du gouvernement. Etant donné que la majorité gouverne au pays, notre chef a pris la seule attitude possible dans les circonstances, en toute justice, pour lui-même, pour son parti et pour le pays en général, et le premier vote donné à la Chambre, a montré que la majorité l'appuyait en cela. Nos amis, à votre gauche, monsieur l'Orateur, peuvent prétendre que la conduite a été sans précédent, mais ne sommes-nous pas ici pour établir des précédents? Un parti incapable de faire des précédents est impropre à pourvoir aux besoins du pays. La lutte électorale finie, combattons pour la justice, pour le franc jeu et pour la prospérité de notre Canada cher à tous; et ce combat de livrer ici, sur le parquet de la Chambre, non pas sur les champs de bataille européens.

Je ne veux pas reprendre mon siège avant d'avoir félicité l'honorable député de Frontenac-Addington (M. Edwards) de son long mais intéressant discours, marqué par moins de virulence que ses discours parlementaires d'autrefois. Je présume que, dans son cas comme dans celui de tous les mortels, le temps l'a guéri de cette maladie si préjudiciable à la camaraderie qui doit exister à la Chambre.

Durant la dernière campagne, nos adversaires sont allés clamer à travers notre province entière, — et je présume qu'ils ont fait de même dans les autres, — que le pays était en banque-

Café

VOUS l'aimerez aussi

VICTORIA

Un des produits de Qualité VICTORIA

LAPORTE MARTIN LIMITEE

route. Etant donné que la dette publique est leur oeuvre, je crois que pareil langage de leur part est déloyal. Un très grand nombre de Canadiens ont immigrés aux Etats-Unis, en grande partie à cause de lamentations du parti conservateur. J'espère que le Gouvernement s'occupera d'en rapatrier autant que possible.

J'ai sous les yeux un exemplaire de *L'Economiste Canadien*, publié par M. Beaubien, de Montréal. Tous les honorables membres de cette Chambre connaissent l'allégeance politique de M. Beaubien, et loin de se plaindre M. Beaubien prétend que l'année dernière a été exceptionnellement bonne. Je ne lirai pas l'article, il est trop long, mais je me ferai un plaisir de le passer à l'importance qui de l'opposition qui tient à connaître l'opinion d'un ami politique. Celui-ci évidemment ne s'accorde pas avec son parti sur la situation commerciale en Canada.

Avant de terminer, je désire remercier les honorables députés pour leur bonne attention, et de les prier en même temps d'oublier les lacunes de ce que j'appellerai mon début dans une langue autre que ma langue maternelle. J'essaierai de faire mieux lorsque l'occasion se présentera d'adresser de nouveau la parole.

La Prohibition est contraire à l'écriture

LA PREMIERE DECLARATION OFFICIELLE DU CARDINAL O'CONNELL A CE SUJET.

POUR LA TEMPERANCE

Le cardinal William O'Connell, archevêque de Boston, a montré hier que la prohibition venait tout à fait à l'encontre de l'écriture Sainte et de la tradition catholique. C'est sa première déclaration officielle au sujet de la prohibition.

Son Eminence a prouvé que l'Eglise catholique est opposée à la prohibition obligatoire, tout en favorisant la tempérance et l'abstinence totale volontaire.

«Les réformateurs du christianisme, dit-il, méprisent l'Eglise, mais la cajolent quand ils veulent sa coopération dans une croisade contre l'intempérance. L'Eglise n'a pas besoin d'être persuadée pour lutter contre l'intempérance. Depuis saint Paul conseillait aux Ephésiens de ne pas s'enivrer de vin, les pasteurs de l'Eglise n'ont pas manqué de réfréner le vice honteux de l'ivrognerie. Mais, — et voici le vrai principe — "abus non tollit usum" (l'abus n'enlève pas l'usage) — la bière, le vin et autres breuvages ne sont pas mauvais en eux-mêmes. Ils ont leurs usages légitimes en commençant par le suprême honneur rendu au vin avec le pain dans la Sainte Eucharistie jusqu'à leur effet généreux d'adoucir et de vivifier le rude travail de l'ouvrier.

«Malheureusement ce n'est pas le point de vue de ces pro-

Les Enfants Heureux et Sains
ainsi que les grandes personnes se trouvent dans les maisons, où le

NOVORO

Du DR. PIERRE

est le remède de famille. Il est la première aide d'une mère, quand l'un de ses enfants se sent malade. Il est sain et digne de confiance. Il se trouve dans la boîte à pharmacie de millions de maisons ici et à l'étranger.

Préparé d'herbes et racines pures ne contenant pas de drogues nuisibles, il peut être donné aux petits, ainsi qu'aux jeunes et vieux de constitution délicate.

Les droguistes ne le fournissent pas. Pour renseignements écrire à
DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Déposé libre de tous droits au Canada)

Ménagez votre argent

Employez un remède naturel pour votre rhume

Pourquoi gaspiller cinquante sous ou une piastre pour un remède contre le rhume lorsqu'un bain de moutarde est le traitement le plus économique et le plus efficace. Et pour le préparer, vous n'avez besoin que de la boîte rouge et jaune de Moutarde Keen, que vous conservez dans la garde-manger.

Lorsque vous vous sentez enrhumé, faites une pâte égale avec quatre cuillères à table de Moutarde Keen délayées dans de l'eau froide, et mettez cette pâte dans une baignoire ou bain de pieds rempli d'eau très chaude.

Vous trouverez le bain de moutarde très efficace, il cassera rapidement votre rhume en vous procurant un soulagement complet.

Vous ne pouvez trouver rien de mieux pour le rhume, que ce vieux traitement qui a fait ses preuves — donc, ménagez votre argent, ne le gaspillez pas pour des remèdes dispendieux et peu efficaces contre le rhume. Lorsque vous vous sentez épuisé, ou lorsque vous ressentez des douleurs musculaires et articulaires, vous trouverez aussi que le bain de moutarde en est le remède naturel merveilleux et économique.

testants qui demandent notre concours pour le progrès de la tempérance. Renouvelant l'ancienne hérésie des aquariens, ils voudraient bannir le vin du saint sacrifice de l'autel.

«L'Eglise catholique ne peut se rendre à ces invitations. Elle applaudit à l'abstinence totale volontaire, comme dans le cas d'un homme de grande volonté qui renonce aux liqueurs spiritueuses pour l'amour d'un frère de peu d'énergie.

«Mais la prohibition obligatoire est tout autre chose. La prohibition obligatoire en général vient à l'encontre de l'écriture Sainte et de la tradition catholique. De plus, il est absolument faux que la pathologie et la diète ont rendu un verdict condamnant les breuvages d'usage immémorial dans le vieux monde.

«Bien que nous ayons mille fois répété clairement que nous travaillerions avec nos frères séparés comme amis de la tempérance, et non pas comme les instruments de ceux qui admettent qu'ils ont comme programme la prohibition universelle, des tentatives déloyales sont encore faites pour nous circonvenir.

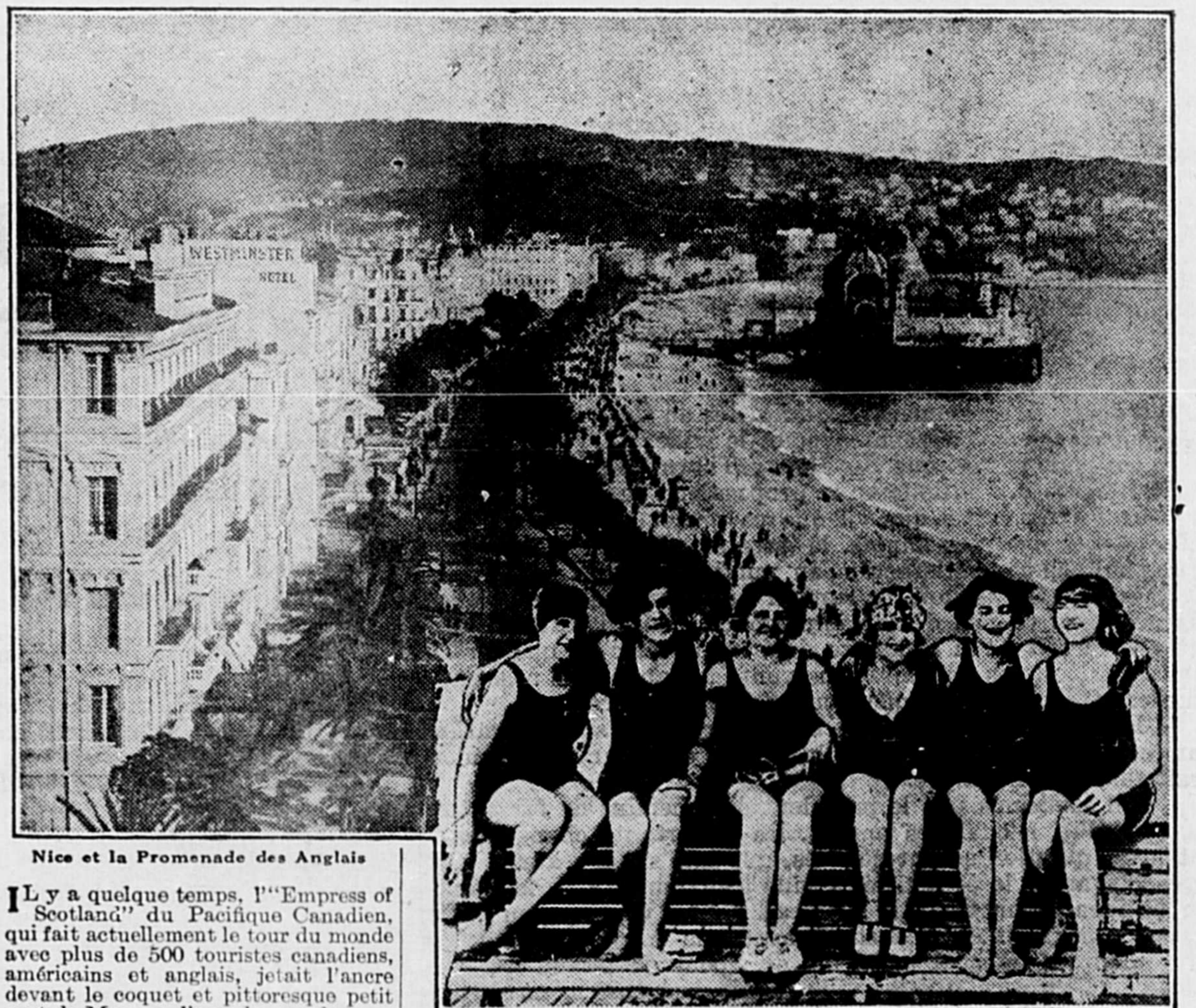
Le cardinal déclare ensuite que les prohibitionnistes américains ont récemment essayé de compromettre le pape en lui demandant son aide morale pour assurer l'observation de la loi de prohibition. La ruse échoua pitoyablement.

«Les prohibitionnistes, ayant la mauvaise habitude de faux rapports, continueront à jouer leur rôle. Parcourez un mille en leur compagnie et ils se vanteront d'en avoir fait deux milles. Promettez-leur de travailler à la vertu de tempérance par l'éducation et la persuasion morale et ils vous compromettent finalement en vous impliquant dans la prohibition obligatoire.

Les Meilleurs des Toniques

ELIXIR TONIQUE DU DR MONTIER

L'«Empress of Scotland» sur la Côte d'Azur



Nice et la Promenade des Anglais

Il y a quelque temps, l'«Empress of Scotland» du Pacifique Canadien, qui fait actuellement le tour du monde avec plus de 500 touristes canadiens, américains et anglais, jetait l'ancre devant le coquet et pittoresque petit port de Monaco, l'une des nombreuses perles jetées sur la Côte d'Azur ensoleillée. Il va sans dire qu'on ne fut pas long à mettre pied à terre et que le grand paquebot fut bientôt désert de ses passagers. Les uns allèrent tenter fortune dans les riches salons du Casino de Monte-Carlo, les autres se dispersèrent le long de la Côte, visitant les stations hivernales les plus intéressantes, depuis Toulon jusqu'à Menton. D'autres enfin, voulurent

s'ébattre sur les plages toutes baignées de soleil de Nice, de Cannes ou de Saint-Raphaël et se plonger dans l'onde limpide de la Méditerranée. Nice fut cependant l'endroit qui parut plaire au plus grand nombre des visiteurs. Avec sa plage superbe, sa Promenade des Anglais, ses luxueux hôtels, dont les blanches façades se mirent dans les flots bleus de la mer, avec les monts abrupts aux flancs desquels elle s'agrippe, Nice est la reine véritable de la Riviera et l'on comprend sans peine, lorsqu'on y a séjourné, la raison de son universelle renommée.



Le tombeau de Caruso à Naples

LORS de leur passage à Naples, la ville "qu'il ne faut pas manquer de voir avant de mourir" selon le dicton italien, les touristes canadiens et américains qui font le tour du monde à bord de l'«Empress of Scotland» du Pacifique Canadien, ont pu visiter le tombeau du grand ténor italien Enrico Caruso, dans le cimetière de Santa Maria del Pianto.

SERVICE UNIVERSEL

LA Banque de Montréal réserve le meilleur accueil à tous ses clients, que leurs comptes soient gros, moyens ou même petits. Notre service bancaire convient à tous et, partout et toujours, il présente la même efficacité.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'actif d'actif \$750,000,000



Siège social Montréal

Succursale à Grand'Mère: H. SIMMS, Gérant.

Une idée en marche

Dans une salle de conférence, la plus fréquentée de l'élite parisienne, une belle séance inaugurerait toute une série de réunions que ne manqueraient pas d'attirer — si l'on en juge au succès de la première — un auditoire compact, sympathique et influent. Ces réunions sont organisées par la D. R. A. C. Peut-être ignorez-vous la signification de ce monogramme, adopté si communément chez nous qu'il en arrive à former un mot. Il définit l'association formée pour soutenir les Droits des Religieux Anciens Combattants. Ce fut cette société qui, voici plus d'un an, lança le fameux cri: "Nous ne partons pas". Après avoir réalisé cette affirmation, que d'aucuns alors croyaient téméraire, la D. R. A. C., aujourd'hui veut encore enrainer sur le sol français, par un statut légal, les religieux qui, légalement, ne s'y

sont maintenus qu'à titre de passagers. Le bon sens et l'esprit libéral du peuple de France, dont le gouvernement, d'ailleurs, a eu la sagesse de tenir compte, les encourage à engager cette campagne et les autorise à en augurer le succès. Déjà, le 15 décembre, à Luna-Park, une manifestation populaire dont j'ai entretenu les lecteurs de ces correspondances, avait rallié 20,000 personnes à cette revendication. Les nouvelles conférences, dont je vous signale ici la première, s'adressent à un public beaucoup plus restreint, mais qui représente une élite et qui exerce une autorité. Représentées par la presse et recueillies en volume, elles élargiront et prolongeront cette propagande. Leur objet précis, c'est de mettre en parallèle, avec le régime légal inspiré aux Congrégations, le mérite et le bienfait des religieux. Le discours inaugural a été prononcé par Mgr Baudrillard, qui appartient lui-même à la Société des Oratoriens. Le recteur de l'Institut catholique, au frontispice de ce monument a dressé une forte et superbe apologie de la vie religieuse. Car le premier fondement du droit des moines, des frères et des sœurs à exercer librement leur ministère c'est encore leur caractère sacré; le bien qu'ils répandaient autour d'eux, sur les âmes, et sur la société n'est que le rayonnement de la flamme divine dont ils sont, au degré le plus pur et le plus haut, les dépositaires. Or, une coïncidence heureuse est à souligner ici, qui confirme et complète le rapprochement que j'avais vu déjà dans la manifestation de Luna-Park. A ce meeting, en effet, la voix des catholiques avait rencontré un éloquent appui dans la parole du pasteur Soulier, qui leur apportait tout ensemble, et le concours d'un ministre protestant et le soutien d'un leader politique. Et cette fois, la conférence ini-

tielle de l'évêque d'Himéria s'est vu précéder par une initiative parlementaire, qui pourrait donner forme légale aux réclamations catholiques. M. Louis Morin, président de la Fédération républicaine — un des éléments les plus considérables et les plus influents de la minorité — vient, en effet d'accomplir dans la région des Alpes, en compagnie, précisément de M. Soulier, toute une tournée de propagande, au cours de la quelle il a exposé le programme de son parti. Et de ce programme, il me suffira de détacher deux citations pour en caractériser l'esprit. A la tête des réformes "primordiales et urgentes", l'orateur signale deux qui s'imposent avant tout: la refonte des lois qui concernent la famille et le remaniement du régime établi pour les associations. Je note, à titre d'indication, sur le premier, que M. Louis Morin propose une "répression impitoyable de toute propagande qui atteinte la famille" et le "droit pour les parents de diriger l'éducation et l'instruction de leurs enfants." Du second point, qui directement se réfère au sujet de cet article écoutez ce que dit le président de la Fédération républicaine: "La deuxième réforme contiendrait la reconnaissance du droit d'Association pour tous les Français, sauf ceux qui poursuivent un but criminel, antipatriotique; elle supprimerait les dispositions qui mettent hors du droit commun les congrégations et étendrait aux associations actuelles la libre capacité de posséder et de recevoir qui est reconnue aujourd'hui aux seuls syndicats."

Ainsi, par une mince réforme, M. Louis Morin atteindrait deux buts, également chers aux catholiques: la liberté rendue aux congrégations religieuses et l'avenir assuré aux associations hœcœsanes. Qu'une telle proposition soit formulée par le chef d'un grand parti, ministre d'hier, et qui sait? ministre de demain, c'est un symptôme encourageant. Sans doute, il ne modifie pas la situation dans les dispositions de l'esprit public; et il peut, sur le gouvernement lui-même, attentif aux mouvements de l'opinion générale et soucieux de la paix, intérieure exercer une heureuse influence.

François VEUILLOT.

Mes Bluettes

La Nicotine

L'on trouve assez répréhensible chez la femme moderne le décolletage, la jupe courte, le port de la culotte, voire même la mode des cheveux à la garçonne; mais l'on passe sous silence, l'habitude qu'ont prise certaines jeunes filles et femmes du monde de fumer journellement la cigarette. Si ce petit bout de papier est un poison pour les jeunes gens, l'est-il moins pour nos filles? Si la cigarette est une passion funeste pour le fils, en ce qu'elle engendre la mollesse, rend le fumeur peu énergique et irrite les passions, que devient-elle donc pour la mère et la sœur?

La nicotine empoisonne le sang en paralysant l'effort nécessaire à la lutte, à l'élevation morale: Une jeune fille distinguée mais mondaine me disait en confidence. "Pour noyer mon grand chagrin d'amour je fume la cigarette, cela étourdit un brin". Jusqu'alors ma petite amie, poète s'était montrée intelligente, vertueuse et très forte. Quelle emprise la nicotine avait-elle sur la force morale prouvée de ma jeune correspondante?

L'habitude prise devient vite passion, et la femme qui ne sait plus se défendre de cette pincée



de tabac roulé pourra-t-elle dans l'occasion retrouver l'énergie qui l'écartera des dangers du flirt, de la danse, des théâtres, etc. La nicotine engendre la mollesse, et la mollesse est le plus grand ennemi de la femme forte.

Lierre Givré.

Les effets du Régime Bolcheviste

On nous mande de Moscou. — La commission de la criminalité des enfants mineurs constate que durant 10 mois de 1925 elle a examiné 8,267 cas, dont 70% de vols, 12% de vols avec infraction, 10% d'outrages à la moralité (même bolchévique), 2% d'assassinats (non autorisés) et 6% d'attentats contre le régime.

Le tribunal de Penza est saisi de l'affaire de la milice locale qui, durant deux ans a imposé des impôts arbitraires aux habitants de toute la province. Le nombre de témoins atteint 300; des membres de l'administration locale se trouvent au banc des accusés sous l'inculpation de connivence.

Les autorités de Ekaterinoslav ont dû procéder à la liquidation de 13 organisations komsomol (jeunesse communiste) coupables d'abus terroristes trop criant pour être dissimulés.

Le comité de Kharkov chargé de l'acquisition de machines agricoles, est déferé au tribunal pour avoir destiné les sommes versées par les paysans à des spéculations personnelles. Il fera de la carrière.

A Orel la commission de contrôle vient de "réviser" 2,030 membres du parti communiste. 117 membres furent exclus du parti à perpétuité; 268 privés de leurs charges; 51 renvoyés de leur résidence. Les infractions principales sont: abus, corruption, dilapidation, ivrognerie, séparation de la vie du parti, tendances religieuses (ce qui est pire que tout naturellement!).

L'ANNEE SAINTE EN FRANCE

Au dernier jour de l'année 1925, qui, pour le monde chrétien, fut aussi l'année jubilaire, au lieu de donner pour titre à

Vieux Canadien qui disparaît



Feu M. ADAM BROWN

UN vieux et vénérable pionnier canadien disparaissait récemment dans la personne d'Adam Brown, de la ville de Hamilton, Ont. Agé de 99 ans au moment de sa mort, le digne vieillard est descendu dans la tombe après avoir pu entrevoir vers quelles merveilleuses destinées marchait le Canada.

Feu Adam Brown, dont le fils, Sir George McLaren Brown, est le gérant du Pacifique Canadien en Europe, fut durant sa vie associé à diverses entreprises ferroviaires. Comme président du Northern and Pacific Junction Ry., il fut l'un des précurseurs du Pacifique Canadien dans la province d'Ontario, cette ligne ayant été acquise par le nouveau transcontinental pour son service de Montréal à Ottawa. M. Brown fut aussi l'un des Canadiens qui, en 1886, accomplirent le premier voyage à la côte du Pacifique par voie du Pacifique Canadien.

cette évocation "l'année sainte en France", j'étais presque tenté d'écrire: "l'année sainte de la France".

J'ai craint, en me servant d'une telle expression, tout à la fois de profaner une formule qui n'appartient qu'à l'Eglise et d'attirer l'accusation d'orgueil sur un sentiment de reconnaissance envers Dieu.

Feuilletez, cependant, l'Almanach Catholique française pour l'année 1926, et, après avoir lu la préface toute synthétique et toute confiante de Mgr. Baudrillard, examinés les événements dont il précise le détail et présente la physionomie! Vous comprenez et je crois que vous partagez, la tentation que j'ai subie.

Deux grands faits, dans notre pays, dominant et symbolisent cette année 1925, dont l'aurore fut enveloppée de nuages menaçants: à Rome, la magnifique attestation de notre fécondité sanctifiante; en France même, le réveil de l'organisation des catholiques.

Les fastes du Jubilé ont pour point culminant les six canonisations que le Souverain Pontife a promulguées; sur les six, cinq appartiennent de la France, dont quatre à la France du dix-neuvième siècle. Et notre patrie vient encore au premier rang dans le cortège des nouveaux bienheureux.

D'autre part, en nos affaires intérieures, que l'on se place au point de vue des oeuvres ou qu'on étudie l'action politique, il est certain que la première place revient à la Fédération nationale catholique, oeuvre centrale et maîtresse, et aussi bien qu'elle évite le domaine électoral et s'élève au-dessus des partis, — élément politique de premier ordre. N'a-t-elle pas, en effet, puissamment contribué à glorifier la politique française, en dressant une barrière, et jusqu'ici victorieuse, aux menaces de discorde et de division?

Mais les plus précieux avantages de l'Almanach, qui met ces deux événements en relief, c'est en même temps, de les situer dans l'ensemble de l'activité catholique française. Pour être exactement mesurés, pour être éclairés jusqu'au fond, les témoignages de notre vitalité spirituelle et les progrès de notre cohésion disciplinés, ne doivent pas être admirés dans l'isolement. Ils sont des sommets, mais qui supportent une chaîne de montagnes. Il ne constituent point des accidents heureux, mais des résultats.

Je n'essaierai pas de vous faire ici de l'Almanach, ses six cents pages contiennent plus de cent chapitres, dont la seule énumération dépasserait le cadre de cet article. Je noterai seulement que, sur tous les terrains où peut s'exercer l'action catholique, oeuvres religieuses, sociales, intellectuelles, apostoliques et charitables, études scientifiques et littéraires, voire théâtre et cinéma, cet exact et vivant résumé nous apporte la preuve d'un effort intense et rayonnant. Dans tous les domaines, les catholiques de France attestent leur initiative, occupant un rang de choix, réalisant des progrès. Par mille institutions diverses, avisées, généreuses, ils se penchent vers le peuple; et ils se font en même temps remarquer dans les lettres et à l'Académie. Leurs savants sont appréciés des plus hautes compétences, et l'Exposition des Arts décoratifs affirme, d'autre part, la valeur de leurs peintres, de leurs architectes et de leurs statuaires. Rien n'est imposant comme leurs manifestations populaires et leurs Congrès publics, et rien n'est touchant d'un autre côté comme les élévations de leur piété intime ou les inventions de leur charité délicate. Et tout cet ensemble, uni par les profondeurs et par les choses divines, — exaltation de quelques âmes extraordinaires jusqu'aux sommets de la sainteté. Ces fleurs miraculeuses ont leurs racines dans une terre puissante et riche; elles sont la merveille d'un grand jardin. Et, par ailleurs, tout ce même concert de labours divers et convergents fait comprendre aussi la constitution soudaine, en apparence et longuement préparée en fait, de la vaste organisation des forces catholiques. Feu l'Almanach confirme ainsi, deux fois, nos espérances: par les résultats qu'il nous montre et par les causes qu'il nous révèle.

Que dis-je? Il les confirme une troisième fois: par le concours qu'il nous apporte, après les justifications qu'il nous donne.

Car si je dois surtout, pour



Nouveau Bureau de Dentiste

Dr. HERVE LEMAY

Chirurgien-Dentiste

Occupe l'ancien bureau du

DENTISTE JUTRAS

Tel. 54

Bloc Lemay

Grand'Mère

PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE DES TRAINS

L'ARRIVEE A SHAWINIGAN FALLS DE TROIS-RIVIERES:

7.35 A.M. tous les jours excepté dimanche
9.15 A.M. le dimanche seulement.
1.00 P.M. tous les jours.
4.45 P.M. tous les jours.
8.40 P.M. tous les jours.

DEPART DE SHAWINIGAN FALLS POUR TROIS-RIVIERES:

8.45 A.M. tous les jours excepté dimanche.
10.15 A.M. dimanche seulement.
2.25 P.M. tous les jours.
5.50 P.M. tous les jours.
10.00 P.M. tous les jours.
Nous avons le même service le dimanche que la semaine, pour les trains de l'après-midi.
J. H. LADOUCEUR, Agent.

Pilules GALEGINES

Reconnu par le monde entier comme le remède le plus puissant pour le développement du buste. Le flacon \$1.00 par la poste. Brochure explicative Agence Mondiale d'Importation 46 St. Alexandre Ch. 811 Montréal

Lisez tous "L'Echo du St-Maurice"



Conservent leur tranchant. Scient vite et bien. SCIES SIMONDS. SINGORS CANADA SAW CO. LIMITED. 125 St. Jean, N.B. 1925



La Qualité du Ciment "Canada" est absolument uniforme

Chaque sac de ciment Canada se ressemble. Le contenu est invariablement de haute qualité et représente les résultats de plusieurs années d'expérience et une maturité suffisante.

Quand vous achetez le ciment Canada vous avez la certitude d'une qualité uniforme partout où vous l'employez. Le ciment Canada est fabriqué dans deux usines dans la Province de Québec et est emmagasiné à des endroits stratégiques. Le vendeur de ciment Canada est en mesure de vous faire profiter de ses services. Consultez-le concernant vos entreprises et construisez en permanence.

Employez le ciment Canada, évitez les délais, et soyez assuré d'une qualité uniforme.

Nous avons un bureau de renseignements, pour tout ce qui concerne le béton. Ce bureau est à votre disposition sans frais. Ecrivez-nous si vous désirez des informations techniques ou autres.

Canada Cement Company Limited

Edifice Canada Cement Company Carré Phillips Montréal

Bureaux des ventes: Montréal Toronto Winnipeg Calgary

LE BETON CANADA CEMENT EST PERMANENT



Avez-vous besoin de PORTES et CHASSIS

Si oui, adressez-vous à la meilleure manufacture de la Région

BARIL & FRERE

MARCHANDS DE BOIS

SPECIALITES: PORTES, CADRAGES, MOULURES, TOURNAGES, COLONNES EN PIN ROUGE DE LA COLOMBIE

1 et 3, Avenue de la Station, Shawinigan Falls

Attention spéciale accordée aux commandes par maille.



Allment infantile éprouvé par le temps

Gratuit - Livre des Bébés. Demandez à The Borden Co. Limited, Montréal, dans les bureaux du Bien-Être de Bébé.

De qualité supérieure



Thé King Cole



Vous en aimez
rez le goût

Le Discours de M. Arthur Bettez

Notre député a causé une excellente impression

Il nous fait plaisir de publier dans le présent numéro de notre journal le texte du discours prononcé sur l'adresse à Ottawa, par M. Arthur Bettez, député de Trois-Rivières-St-Maurice.

L'impression causée à la chambre par ce premier discours de notre député a été excellente. M. Bettez a été félicité pour ce premier essai parlementaire. Et quand nos lecteurs auront lu ce discours, ils penseront comme nous, que M. Bettez s'en est bien tiré; qu'il a parlé sensément.

M. Bettez a réclamé pour la ville des Trois-Rivières les choses dont elle a besoin: la construction d'un embranchement du Canadien-National et l'amélioration du port.

Le député des Trois-Rivières s'est exprimé comme un vieux parlementaire, et il mérite des félicitations, surtout quand, pour être compris de tout le monde à la Chambre, il a parlé en anglais, une langue qui n'est pas la sienne.

Lettre d'Ottawa

L'OPINION DE MONSIEUR C. H. CAHAN, DÉPUTÉ DE ST-LAURENT ET ST-GEORGES.

Après quatre jours de discussion, d'attaques violentes de la part des Conservateurs, contre le gouvernement King et surtout contre les Ministres de la Province de Québec, nous avons eu un spectacle consolant et réconfortant à la fois. Tous nos ministres sont des hommes d'une valeur indiscutable. Ils ont rendu à leur Province et au pays des services de tout premier ordre. Ils jouissent de l'estime et de la considération de tout le monde. Si l'on avait pour un instant douté de leur intégrité, de leur honnêteté, de leur esprit public, il suffirait de relire à tête reposée ce que M. Cahan, a bien voulu dire d'eux, à la fin de ce débat. Citons les "Débats" de vendredi après-midi.

"Je me considère citoyen de la Province de Québec. Me sera-t-il permis, à titre de député quelque peu indépendant de la Province de Québec, représenter un comté de Montréal, de déclarer que l'honorable James A. Robb, Ministre des Finances, jouit de l'estime et de la confiance personnelle de tous les hommes d'affaires. La carrière de l'honorable Ernest Lapointe, Ministre de la Justice est fort intéressante. Je l'ai vu à l'oeuvre depuis bientôt vingt ans. Je jadis même un peu de son amitié et jusqu'à ce jour, je n'ai jamais eu le moindre doute de son intégrité personnelle. Je connais aussi l'honorable Lucien Cannon, Solliciteur-Général. Si ses déclarations un peu avancées sur les tréteaux me rappellent mes propres déclarations de jeunesse, je puis dire qu'il jouit de la confiance de ses confrères du barreau et j'accepterais avec hésitation toute déclaration qui mettrait en doute son intégrité personnelle. Je puis dire la même chose en ce qui concerne l'honorable Georges Boivin, Ministre des Douanes. Son passé est bien connu des députés de cette Chambre, puisqu'il a été vice-président de cette Chambre et président de comité. Nous avons appris à reconnaître son impar-

tialité et son esprit de justice lorsqu'il s'agit de questions d'intérêt public. Bien que mes relations ne soient pas aussi intimes avec l'honorable M. Cardin, Ministre de la Marine, des amis ont déclaré en ma présence qu'ils avaient une haute idée de son intégrité.

Plus loin, il ajoute: "Par conséquent, en vue de mes relations personnelles, de mon estime pour les députés de ma province qui font partie de l'administration, c'est avec des sentiments de satisfaction et d'approbation que j'ai vu se lever l'honorable M. Boivin et déclarer qu'à la suite des accusations de M. Stevens, on procéderait à une enquête aussi complète que possible. Cette déclaration de sa part a eu pour effet de rétablir la confiance en la Province de Québec et plus particulièrement en la Cité de Montréal."

Ces paroles sont une réponse franche et sincère aux attaques fantaisistes et grossièrement exagérées de M. Stevens contre nos représentants dans le gouvernement King. Les Conservateurs ont pris une longue semaine pour abattre le gouvernement et s'efforcer de le ruiner dans l'estime de la réputation et dans l'opinion publique.

Les ministres ont fait face à la tourmente avec un calme merveilleux. Ils ont répondu point par point. Ils ont montré la fausseté des insinuations malveillantes de leurs adversaires. Ils ont fait mieux, après avoir compris la direction de l'attaque, ils ont autorisé M. Boivin à promettre un comité d'enquête qui ne limiterait pas ses recherches seulement aux quelques cas soumis par M. Stevens, mais à toute irrégularité possible survenue au cours des administrations précédentes. Les Conservateurs ont compris qu'ils avaient fait un faux pas. Ils ont vu qu'ils ouvraient leur propre administration des Douanes à cette enquête et des personnages haut placés vont vivre des heures d'angoisse profonde. La contrebande ne date pas d'hier seulement. L'honorable M. Boivin veut faire la lumière complète sur son ministère.

Le MEILLEUR des TONIQUES

ELIXIR TONIQUE DU DR MONTEUR

Le notaire Lalonde a quitté Grand'Mère

Par le départ de M. le notaire Lalonde, la ville de Grand'Mère a perdu un de ses meilleurs citoyens.

Le notaire Lalonde a été nommé récemment à une charge de confiance pour le gouvernement de Québec à Montréal, et il a quitté Grand'Mère dimanche pour aller prendre charge de ses nouvelles fonctions.

Le notaire Lalonde fut une personnalité importante dans cette cité et son départ affecte ses nombreux amis.

Il fut échevin et maire de Grand'Mère et comme tel, il fit preuve de plus belles qualités civiques. Il négligea ses affaires personnelles pour donner le meilleur de son temps à sa ville. Mais il part avec la satisfaction du devoir accompli.

Samedi soir, ses nombreux amis se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville et lui ont présenté comme marque tangible d'amitié, avec leurs meilleurs souhaits, une superbe montre en or.

C'est M. le notaire Desroches qui se chargea de la présentation du cadeau et il le fit avec des termes émus et élogieux, disant combien le départ du notaire Lalonde serait regretté par tous ceux qui ont pu apprécier sa valeur, son habileté, sa grande probité et son esprit public.

La fête se termina par un superbe goûter, et tous emportèrent de ces agapes toutes fraternelles, un impérissable souvenir.

Le notaire Lalonde répondit en termes émus à ce témoignage d'affection.

Le notaire Lalonde fut une personnalité importante dans cette cité et son départ affecte ses nombreux amis.

Il fut échevin et maire de Grand'Mère et comme tel, il fit preuve de plus belles qualités civiques. Il négligea ses affaires personnelles pour donner le meilleur de son temps à sa ville. Mais il part avec la satisfaction du devoir accompli.

Samedi soir, ses nombreux amis se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville et lui ont présenté comme marque tangible d'amitié, avec leurs meilleurs souhaits, une superbe montre en or.

C'est M. le notaire Desroches qui se chargea de la présentation du cadeau et il le fit avec des termes émus et élogieux, disant combien le départ du notaire Lalonde serait regretté par tous ceux qui ont pu apprécier sa valeur, son habileté, sa grande probité et son esprit public.

La fête se termina par un superbe goûter, et tous emportèrent de ces agapes toutes fraternelles, un impérissable souvenir.

Le notaire Lalonde répondit en termes émus à ce témoignage d'affection.

Le chef Bergevin démissionne

M. Frank Bergevin, chef de police de Grand'Mère a donné sa démission.

Il quittera la ville sous peu pour aller occuper une position pour la Compagnie Fraser Brace, sur la Gatineau.

Le successeur de M. Bergevin est M. Cléophas Hallé, de Grand'Mère.

M. Hallé n'a fait aucun stage dans la force constabulaire mais c'est un citoyen avantageusement connu.

Il quittera la ville sous peu pour aller occuper une position pour la Compagnie Fraser Brace, sur la Gatineau.

Le successeur de M. Bergevin est M. Cléophas Hallé, de Grand'Mère.

M. Hallé n'a fait aucun stage dans la force constabulaire mais c'est un citoyen avantageusement connu.

Le chef Bergevin démissionne

M. Frank Bergevin, chef de police de Grand'Mère a donné sa démission.

Il quittera la ville sous peu pour aller occuper une position pour la Compagnie Fraser Brace, sur la Gatineau.

Le successeur de M. Bergevin est M. Cléophas Hallé, de Grand'Mère.

M. Hallé n'a fait aucun stage dans la force constabulaire mais c'est un citoyen avantageusement connu.

Il quittera la ville sous peu pour aller occuper une position pour la Compagnie Fraser Brace, sur la Gatineau.

Le successeur de M. Bergevin est M. Cléophas Hallé, de Grand'Mère.

M. Hallé n'a fait aucun stage dans la force constabulaire mais c'est un citoyen avantageusement connu.

Feu Madame Bertrand

Nous avons appris avec regret la mort de Madame Angéline Trudel, épouse bien-aimée de M. le notaire Louis Bertrand, de cette ville.

Madame Bertrand est décédée mardi matin entourée de sa famille et munie de tous les secours de la religion.

Elle a succombé à une maladie dont elle avait ressenti les premières atteintes il y a cinq ans. Il y a six mois, elle s'en fut suivre un traitement spécial. Après quatre mois, elle revint dans sa famille, sa santé apparemment améliorée.

Mais une nouvelle attaque, plus aigue cette fois eut raison de sa forte constitution et elle succomba à l'âge de 50 ans et deux mois.

Madame Bertrand était la fille de M. et Madame Philippe Trudel, de Ste-Geneviève de Batiscan, la soeur du Dr Marc Trudel, de notre ville et de Madame A. E. Guillemette, l'épouse du député de St-Maurice à la Législature.

Les funérailles de la regrettée défunte auront lieu demain matin, à 9 heures, en l'église St-Pierre.

Nous offrons à notre concitoyen et à sa famille, si cruellement éprouvés, l'expression de nos sincères regrets.

Feu Madame Bertrand

Nous avons appris avec regret la mort de Madame Angéline Trudel, épouse bien-aimée de M. le notaire Louis Bertrand, de cette ville.

Madame Bertrand est décédée mardi matin entourée de sa famille et munie de tous les secours de la religion.

Elle a succombé à une maladie dont elle avait ressenti les premières atteintes il y a cinq ans. Il y a six mois, elle s'en fut suivre un traitement spécial. Après quatre mois, elle revint dans sa famille, sa santé apparemment améliorée.

Mais une nouvelle attaque, plus aigue cette fois eut raison de sa forte constitution et elle succomba à l'âge de 50 ans et deux mois.

Madame Bertrand était la fille de M. et Madame Philippe Trudel, de Ste-Geneviève de Batiscan, la soeur du Dr Marc Trudel, de notre ville et de Madame A. E. Guillemette, l'épouse du député de St-Maurice à la Législature.

Les funérailles de la regrettée défunte auront lieu demain matin, à 9 heures, en l'église St-Pierre.

Nous offrons à notre concitoyen et à sa famille, si cruellement éprouvés, l'expression de nos sincères regrets.

Feu Madame Bertrand

Nous avons appris avec regret la mort de Madame Angéline Trudel, épouse bien-aimée de M. le notaire Louis Bertrand, de cette ville.

Madame Bertrand est décédée mardi matin entourée de sa famille et munie de tous les secours de la religion.

Elle a succombé à une maladie dont elle avait ressenti les premières atteintes il y a cinq ans. Il y a six mois, elle s'en fut suivre un traitement spécial. Après quatre mois, elle revint dans sa famille, sa santé apparemment améliorée.

Mais une nouvelle attaque, plus aigue cette fois eut raison de sa forte constitution et elle succomba à l'âge de 50 ans et deux mois.

Madame Bertrand était la fille de M. et Madame Philippe Trudel, de Ste-Geneviève de Batiscan, la soeur du Dr Marc Trudel, de notre ville et de Madame A. E. Guillemette, l'épouse du député de St-Maurice à la Législature.

Les funérailles de la regrettée défunte auront lieu demain matin, à 9 heures, en l'église St-Pierre.

Nous offrons à notre concitoyen et à sa famille, si cruellement éprouvés, l'expression de nos sincères regrets.

Funérailles de Melle Vanasse

Les funérailles de Mlle Juliette Vanasse, fille de M. et Madame Louis Vanasse, de Grand'Mère, ont eu lieu la semaine dernière en l'église paroissiale.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé E. Lamy, chapelain des Enfants de Marie de cette paroisse. Le service fut chanté

Funérailles de Melle Vanasse

Les funérailles de Mlle Juliette Vanasse, fille de M. et Madame Louis Vanasse, de Grand'Mère, ont eu lieu la semaine dernière en l'église paroissiale.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé E. Lamy, chapelain des Enfants de Marie de cette paroisse. Le service fut chanté

Notes Locales

PERSONNEL

M. J. H. Gaillardetz et T. N. Normand sont de retour d'un voyage à Montréal.

M. Philippe Cossette est allé à Montréal au commencement de la semaine.

M. et Madame J. B. Trudel, de cette ville sont allés aux Trois-Rivières ces jours derniers.

M. A. E. Paquette, avocat, est allé aux Trois-Rivières mardi.

Mlles Gratia et Berthe Blouin sont parties pour une promenade d'une quinzaine chez des parents au Château-Richer.

M. Lucien Caron, propriétaire de l'Hôtel Royal, est allé aux Trois-Rivières ces jours derniers.

A Grand'Mère

PERSONNEL

M. J. O. Beaulac, est allé aux Trois-Rivières lundi.

M. J. H. Desroches est de retour d'un voyage à Québec.

Madame E. Dallaire est revenue samedi d'un voyage de trois semaines au Saguenay.

M. Edmond Bourassa, des Trois-Rivières était de passage à Grand'Mère ces jours derniers, en route pour Arvida.

M. le notaire Lalonde est parti dimanche pour Montréal.

M. A. E. Guillemette, M.P., est allé à Montréal au commencement de la semaine.

M. Théotime Gravel et M. Amédée Roy sont allés aux Trois-Rivières hier.

M. F. A. Sabbatton, de la Laurentide est arrivé hier d'un voyage aux Etats-Unis.

M. J. L. Champigny, courtier d'assurances, est de retour d'un voyage à Montréal.

M. Gérény Gélinas, marchand des Trois-Rivières et Madame Gélinas ont passé quelques jours à Grand'Mère.

M. l'abbé Lamy, vicaire de la paroisse, est allé à Ste-Flore la semaine dernière pour les exercices des Quarante-Heures.

Le Rév. Père Legault prêche cette semaine, en l'église St-Paul, la retraite aux dames et jeunes filles de Grand'Mère.

Madame Jos. Dallaire, modiste, se propose d'aller demeurer à Hull au printemps.

M. le Dr Arthur Ferron est parti ce matin pour Yamachiche, appelé au chevet d'un parent gravement malade.

M. Levesque, voyageur de commerce de Montréal, est enregistré au Windsor.

M. l'abbé Denoncourt, curé de St-Georges de Champlain et M. Henri Parenteau, du même endroit sont allés à Québec la semaine dernière.

Madame J. A. Bernier est allée à Shawinigan Falls, hier.

A Grand'Mère

PERSONNEL

M. J. O. Beaulac, est allé aux Trois-Rivières lundi.

M. J. H. Desroches est de retour d'un voyage à Québec.

Madame E. Dallaire est revenue samedi d'un voyage de trois semaines au Saguenay.

M. Edmond Bourassa, des Trois-Rivières était de passage à Grand'Mère ces jours derniers, en route pour Arvida.

M. le notaire Lalonde est parti dimanche pour Montréal.

M. A. E. Guillemette, M.P., est allé à Montréal au commencement de la semaine.

M. Théotime Gravel et M. Amédée Roy sont allés aux Trois-Rivières hier.

M. F. A. Sabbatton, de la Laurentide est arrivé hier d'un voyage aux Etats-Unis.

M. J. L. Champigny, courtier d'assurances, est de retour d'un voyage à Montréal.

M. Gérény Gélinas, marchand des Trois-Rivières et Madame Gélinas ont passé quelques jours à Grand'Mère.

M. l'abbé Lamy, vicaire de la paroisse, est allé à Ste-Flore la semaine dernière pour les exercices des Quarante-Heures.

Le Rév. Père Legault prêche cette semaine, en l'église St-Paul, la retraite aux dames et jeunes filles de Grand'Mère.

Madame Jos. Dallaire, modiste, se propose d'aller demeurer à Hull au printemps.

M. le Dr Arthur Ferron est parti ce matin pour Yamachiche, appelé au chevet d'un parent gravement malade.

M. Levesque, voyageur de commerce de Montréal, est enregistré au Windsor.

M. l'abbé Denoncourt, curé de St-Georges de Champlain et M. Henri Parenteau, du même endroit sont allés à Québec la semaine dernière.

Madame J. A. Bernier est allée à Shawinigan Falls, hier.

Auditorium

Lundi-Mardi: 22-23 Fév.

"The Unguarded Hour" avec Milton Sills et Doris Kenyon.

L'histoire de l'homme qui voulait fuir l'amour, et de la femme qui l'empêcha.

Une vue sublime!

COMEDIE ET NEWS.

Mercredi-Jeudi: 24-25 Fév.

"THE STORM BREAKER" avec House Peters and Ruth Clifford.

UN DRAME DE LA MER!

Tout le monde aime les vues de la mer, mais il n'osera rarement donner d'en voir une comme celle-ci.

Elle vous surprendra.

1ère épisode de notre nouvelle série

"The Scarlet Strak" avec Jack Daugherty.

Vendredi-Sam.: 26-27 Fév.

BUSTER KEATON dans "GO WEST"

La meilleure vue comique que Buster Keaton ait jamais faite.

C'est à mourir de rire!

EN PLUS

COMEDIE ET NEWS.

M. Pierre Jacques

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Jacques qui a été si gravement malade se rétablit lentement mais sûrement. Tout danger est maintenant disparu et notre concitoyen est en pleine convalescence.

Ses nombreux amis seront heureux d'apprendre cette réconfortante nouvelle.

M. Pierre Jacques

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Jacques qui a été si gravement malade se rétablit lentement mais sûrement. Tout danger est maintenant disparu et notre concitoyen est en pleine convalescence.

Ses nombreux amis seront heureux d'apprendre cette réconfortante nouvelle.

M. Pierre Jacques

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Jacques qui a été si gravement malade se rétablit lentement mais sûrement. Tout danger est maintenant disparu et notre concitoyen est en pleine convalescence.

Ses nombreux amis seront heureux d'apprendre cette réconfortante nouvelle.

M. Pierre Jacques

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Jacques qui a été si gravement malade se rétablit lentement mais sûrement. Tout danger est maintenant disparu et notre concitoyen est en pleine convalescence.

Ses nombreux amis seront heureux d'apprendre cette réconfortante nouvelle.

M. Pierre Jacques

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Jacques qui a été si gravement malade se rétablit lentement mais sûrement. Tout danger est maintenant disparu et notre concitoyen est en pleine convalescence.

Ses nombreux amis seront heureux d'apprendre cette réconfortante nouvelle.

M. Pierre Jacques

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Jacques qui a été si gravement malade se rétablit lentement mais sûrement. Tout danger est maintenant disparu et notre concitoyen est en pleine convalescence.

Ses nombreux amis seront heureux d'apprendre cette réconfortante nouvelle.

M. Pierre Jacques

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Jacques qui a été si gravement malade se rétablit lentement mais sûrement. Tout danger est maintenant disparu et notre concitoyen est en pleine convalescence.

Ses nombreux amis seront heureux d'apprendre cette réconfortante nouvelle.

M. Pierre Jacques

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Jacques qui a été si gravement malade se rétablit lentement mais sûrement. Tout danger est maintenant disparu et notre concitoyen est en pleine convalescence.

Ses nombreux amis seront heureux d'apprendre cette réconfortante nouvelle.

M. Pierre Jacques

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Jacques qui a été si gravement malade se rétablit lentement mais sûrement. Tout danger est maintenant disparu et notre concitoyen est en pleine convalescence.

Ses nombreux amis seront heureux d'apprendre cette réconfortante nouvelle.

M. Pierre Jacques

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Jacques qui a été si gravement malade se rétablit lentement mais sûrement. Tout danger est maintenant disparu et notre concitoyen est en pleine convalescence.

Ses nombreux amis seront heureux d'apprendre cette réconfortante nouvelle.

Notes Locales

PERSONNEL

M. J. H. Gaillardetz et T. N. Normand sont de retour d'un voyage à Montréal.

M. Philippe Cossette est allé à Montréal au commencement de la semaine.

M. et Madame J. B. Trudel, de cette ville sont allés aux Trois-Rivières ces jours derniers.

M. A. E. Paquette, avocat, est allé aux Trois-Rivières mardi.

Mlles Gratia et Berthe Blouin sont parties pour une promenade d'une quinzaine chez des parents au Château-Richer.

M. Lucien Caron, propriétaire de l'Hôtel Royal, est allé aux Trois-Rivières ces jours derniers.

A Grand'Mère

PERSONNEL

M. J. O. Beaulac, est allé aux Trois-Rivières lundi.

M. J. H. Desroches est de retour d'un voyage à Québec.

Madame E. Dallaire est revenue samedi d'un voyage de trois semaines au Saguenay.

M. Edmond Bourassa, des Trois-Rivières était de passage à Grand'Mère ces jours derniers, en route pour Arvida.

M. le notaire Lalonde est parti dimanche pour Montréal.

M. A. E. Guillemette, M.P., est allé à Montréal au commencement de la semaine.

M. Théotime Gravel et M. Amédée Roy sont allés aux Trois-Rivières hier.

M. F. A. Sabbatton, de la Laurentide est arrivé hier d'un voyage aux Etats-Unis.

M. J. L. Champigny, courtier d'assurances, est de retour d'un voyage à Montréal.

M. Gérény Gélinas, marchand des Trois-Rivières et Madame Gélinas ont passé quelques jours à Grand'Mère.

M. l'abbé Lamy, vicaire de la paroisse, est allé à Ste-Flore la semaine dernière pour les exercices des Quarante-Heures.

Le Rév. Père Legault prêche cette semaine, en l'église St-Paul, la retraite aux dames et jeunes filles de Grand'Mère.

Madame Jos. Dallaire, modiste, se propose d'aller demeurer à Hull au printemps.

M. le Dr Arthur Ferron est parti ce matin pour Yamachiche, appelé au chevet d'un parent gravement malade.

M. Levesque, voyageur de commerce de Montréal, est enregistré au Windsor.

M. l'abbé Denoncourt, curé de St-Georges de Champlain et M. Henri Parenteau, du même endroit sont allés à Québec la semaine dernière.

Madame J. A. Bernier est allée à Shawinigan Falls, hier.

A Grand'Mère

PERSONNEL

M. J. O. Beaulac, est allé aux Trois-Rivières lundi.

M. J. H. Desroches est de retour d'un voyage à Québec.

Madame E. Dallaire est revenue samedi d'un voyage de trois semaines au Saguenay.

M. Edmond Bourassa, des Trois-Rivières était de passage à Grand'Mère ces jours derniers, en route pour Arvida.

M. le notaire Lalonde est parti dimanche pour Montréal.

M. A. E. Guillemette, M.P., est allé à Montréal au commencement de la semaine.

M. Théotime Gravel et M. Amédée Roy sont allés aux Trois-Rivières hier.

M. F. A. Sabbatton, de la Laurentide est arrivé hier d'un voyage aux Etats-Unis.

M. J. L. Champigny, courtier d'assurances, est de retour d'un voyage à Montréal.

M. Gérény Gélinas, marchand des Trois-Rivières et Madame Gélinas ont passé quelques jours à Grand'Mère.

M. l'abbé Lamy, vicaire de la paroisse, est allé à Ste-Flore la semaine dernière pour les exercices des Quarante-Heures.

Le Rév. Père Legault prêche cette semaine, en l'église St-Paul, la retraite aux dames et jeunes filles de Grand'Mère.

Madame Jos. Dallaire, modiste, se propose d'aller demeurer à Hull au printemps.

M. le Dr Arthur Ferron est parti ce matin pour Yamachiche, appelé au chevet d'un parent gravement malade.

M. Levesque, voyageur de commerce de Montréal, est enregistré au Windsor.

M. l'abbé Denoncourt, curé de St-Georges de Champlain et M. Henri Parenteau, du même endroit sont allés à Québec la semaine dernière.

Madame J. A. Bernier est allée à Shawinigan Falls, hier.

Auditorium

Lundi-Mardi: 22-23 Fév.

"The Unguarded Hour" avec Milton Sills et Doris Kenyon.

L'histoire de l'homme qui voulait fuir l'amour, et de la femme qui l'empêcha.

Une vue sublime!

COMEDIE ET NEWS.

Mercredi-Jeudi: 24-25 Fév.

"THE STORM BREAKER" avec House Peters and Ruth Clifford.

UN DRAME DE LA MER!

Tout le monde aime les vues de la mer, mais il n'osera rarement donner d'en voir une comme celle-ci.

Elle vous surprendra.

1ère épisode de notre nouvelle série

"The Scarlet Strak" avec Jack Daugherty.

Vendredi-Sam.: 26-27 Fév.

BUSTER KEATON dans "GO WEST"

La meilleure vue comique que Buster Keaton ait jamais faite.

C'est à mourir de rire!

EN PLUS

COMEDIE ET NEWS.

M. Pierre Jacques

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Jacques qui a été si gravement malade se rétablit lentement mais sûrement. Tout danger est maintenant disparu et notre concitoyen est en pleine convalescence.

Ses nombreux amis seront heureux d'apprendre cette réconfortante nouvelle.

M. Pierre Jacques

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Jacques qui a été si gravement malade se rétablit lentement mais sûrement. Tout danger est maintenant disparu et notre concitoyen est en pleine convalescence.

Ses nombreux amis seront heureux d'apprendre cette réconfortante nouvelle.

M. Pierre Jacques

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Jacques qui a été si gravement malade se rétablit lentement mais sûrement. Tout danger est maintenant disparu et notre concitoyen est en pleine convalescence.

Ses nombreux amis seront heureux d'apprendre cette réconfortante nouvelle.

M. Pierre Jacques

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Jacques qui a été si gravement malade se rétablit lentement mais sûrement. Tout danger est maintenant disparu et notre concitoyen est en pleine convalescence.

Ses nombreux amis seront heureux d'apprendre cette réconfortante nouvelle.

M. Pierre Jacques

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Jacques qui a été si gravement malade se rétablit lentement mais sûrement. Tout danger est maintenant disparu et notre concitoyen est en pleine convalescence.

Ses nombreux amis seront heureux d'apprendre cette réconfortante nouvelle.

M. Pierre Jacques

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Jacques qui a été si gravement malade se rétablit lentement mais sûrement. Tout danger est maintenant disparu et notre concitoyen est en pleine convalescence.

Ses nombreux amis seront heureux d'apprendre cette réconfortante nouvelle.

M. Pierre Jacques

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Jacques qui a été si gravement malade se rétablit lentement mais sûrement. Tout danger est maintenant disparu et notre concitoyen est en pleine convalescence.

Ses nombreux amis seront heureux d'apprendre cette réconfortante nouvelle.

M. Pierre Jacques

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Jacques qui a été si gravement malade se rétablit lentement mais sûrement. Tout danger est maintenant disparu et notre concitoyen est en pleine convalescence.

Ses nombreux amis seront heureux d'apprendre cette réconfortante nouvelle.

M. Pierre Jacques

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Jacques qui a été si gravement malade se rétablit lentement mais sûrement. Tout danger est maintenant disparu et notre concitoyen est en pleine convalescence.

Ses nombreux amis seront heureux d'apprendre cette réconfortante nouvelle.

M. Pierre Jacques

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Jacques qui a été si gravement malade se rétablit lentement mais sûrement. Tout danger est maintenant disparu et notre concitoyen est en pleine convalescence.

Ses nombreux amis seront heureux d'apprendre cette réconfortante nouvelle.

Vous êtes cordialement invités d'assister à une série de Démonstrations Culinaire Gratuites donnée par des experts pratiques de Science Domestique, et membres du Département d'Education de E.W. Gillett Company Limited, manufacturiers de la Poudre à Pâte Magique sous les auspices desquels ces démonstrations sont données.

Aux magasins suivants: du 22 au 27 février

ALP. GARCEAU, Shawinigan Falls
JULIEN & LORD, Baie Shawinigan

Loi de Faillite

Dans l'affaire de: JOS. BOISVERT, 35, 3ème rue, Shawinigan Falls. CEDANT AUTORISE.

AVIS DE VENTE

Avis est donné que JEUDI, le 25 février 1926, à 2 heures P.M., à la place d'affaires du cédant, à Shawinigan Falls, sera vendu à l'enchère, l'actif suivant:

- a) Epicerie \$ 1024.65
- b) Ameublement et roulant 361.00
- c) Créances recevables 50.00
- d) Un Truck Ford 350.00
- e) Un Safe "Cary" 100.00

Le Truck et le safe seront vendus sujet à une balance reduite et garantie par lien.

Le fonds de commerce, de même que l'ameublement et le roulant seront vendus en bloc, ou en lots pour convenir aux acheteurs.

Les créances recevables seront vendues à tant dans la piastre. Conditions de paiement: COMPTANT.

Le magasin sera ouvert MERCREDI, le 24, pour être visité. Trois-Rivières, le 18 février 1926

J. H. O. HEBERT, Syndic.

Bureau: Dampousse & Hébert, 15a, Bonaventure, Trois-Rivières.

Pilules GALEGINES

Reconnu par le monde entier comme le remède le plus puissant pour le développement du buste.

Le flacon \$1.00 par la poste.

Brochure explicative

Agence Mondiale d'Importation 46 St. André, Ch. 511 Montréal

La jalousie est un hommage maladroite que l'infériorité rend au mérite.

Pilez le sot dans un mortier, vous ne détacherez pas de lui la sottise.

La Banque Provinciale du Canada

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

CAPITAL AUTORISE \$5,000,000
CAPITAL PAYE ET RESERVE \$4,500,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Prés: L'Hon. Sir H. Laporte, C.P. président "Laporte-Martin Limitée"; président "Société d'Administration Générale"; vice-président "Crédit Foncier Franco-Canadien".

Vice-Prés: M. W.-F. CARSLY, Montréal.

Vice-Prés: M. Tancredi Biervanu, Administrateur Lake of the Woods Milling Co.; administrateur "Crédit Foncier Franco-Canadien"; administrateur local "Guardian Assurance Co. Ltd".

M. G.-M. BOSWORTH, Président "Can. Pacific Steamships Limited".

L'hon. N. Garneau, C.L. Québec, Président "Les Prévoyants du Canada".

M. Emilien DAOUST, Président "Librairie Beauchemin Limitée"; président "Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal"; commissaire du Port de Montréal.

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président "Compagnie de Papier Rolland Limitée".

Bureau de Contrôle pour le Département d'Épargne

(Commissaires-Censeurs)

Président: L'Hon. N. PÉRODEAU, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Vice-Président: L'hon. E. L. PA-TENAUDE, C.P., M.P.P. Administrateur de l'Alliance Nationale, Administrateur de l'Université de Montréal.

L'hon. PAUL TOURIGNY, C.L. Membre du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec; président "Victoria Clothing Limited", Victoriaville, P. Q.

Bureau-Chef

Directeur-Général: TANCREDE BIENVENU
C. A. ROY, ass't. direct.-général. L. F. PHILIE, Ass't direct.-général
J. A. TURCOT, Secrétaire. J. E. ST-ANDRE, Inspecteur-en-chef pro-temp

350 Succursales et sous-agences dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard

JULES R. DUGAL, Gérant à Shawinigan Falls

HOTEL PLACE VIGER

GARE VIGER, MONTREAL.

Situation centrale. Cuisine insurpassable. Salons luxueux. Service bilingue. Prix spéciaux pour séjours et familles.

Belle occasion de s'établir à Nicolet

A vendre une manufacture de liqueurs douces, avec source d'eau minérale, très bonne clientèle. Aussi maison à deux logements dans le centre de la ville.

Belle occasion de se fixer pour faire des affaires dans un poste bien établi. Excellentes conditions.

S'adresser à J. HENRI HOUDE, Nicolet, P.Q.